

CONFÉRENCE D'ACTUALITÉ

**MARDI 28 AVRIL 2020
LUXEMBOURG**

IFE
by ABILWAYS

RESPONSABILITÉS DU BANQUIER

**Prévenir les différents risques : pénal,
administratif, civil et disciplinaire
Toute l'overview**

**100 € HT
DE RÉDUCTION**

POUR TOUTE INSCRIPTION
REÇUE AVANT LE 21/02/20
(CODE 26437 EARLY)

www.ifebenelux.lu



Amélie Bry
Conference Manager
abry@abilways.com

Devvoirs et **responsabilités** du banquier, un cadre réglementaire toujours plus strict.

Cette conférence entend dresser un panorama des responsabilités du banquier Luxembourgeois.

- Quelles **actualités réglementaires** et **pratiques** devez-vous suivre ?
- Quelles sont les obligations du banquier à l'égard de la **CSSF** ?
- **MiFID2**, quelles conséquences pour la relation banquier/investisseur ?
- Quelles sont les responsabilités du banquier en matière de **protection des données** ?

IFE s'associe à son comité d'experts pour vous faire le point sur les principales responsabilités du banquier à l'occasion de la conférence du 28 avril prochain.

POUR QUI ?

- Administrateurs et administrateurs délégués
- Dirigeants d'entreprises
- Directeurs juridiques
- Directeurs administratifs et financiers
- Responsables des affaires juridiques
- Juristes d'entreprise
- Conseillers juridiques
- Compliance Officers
- Gestionnaires contentieux
- Responsables service recouvrement
- Responsables crédits
- Réviseurs d'entreprises
- Auditeurs internes
- Avocats

POURQUOI ?

- Maîtriser toutes les évolutions en matière bancaire
- Examiner tous les risques de mise en cause de la responsabilité du métier

COMMENT ?

- Les programmes ont été élaborés avec les meilleurs spécialistes pour répondre au mieux à vos attentes
- Des sessions de questions/réponses favorisent l'interaction et les pauses permettent des contacts privilégiés avec les intervenants
- La remise d'un support écrit spécialement élaboré pour la formation

ET POUR PLUS D'INTERACTIVITÉ

Vous pouvez, dès à présent, poser vos questions à abry@abilways.com



RESPONSABILITÉS DU BANQUIER

PRÉSIDENT DE SÉANCE :

Gilles WALERS - Legal adviser - **ABBL**

8h45 Accueil des participants

9h00 Allocution du Président de séance

9h15

Le risque du banquier

- Banque privée / banque dépositaire
- Asset : safe keeping
- La responsabilité de la banque sur les opérations bancaires
- Quelles sont les obligations du banquier dépositaire d'OPC ?
 - Conservation : custody et recordkeeping
 - Contrôle
 - Surveillance des comptes : cash monitoring
- Directive AIFM / UCITS
- Quels sont les risques ?
- Quelles sont les bonnes pratiques ?

10h15

Quelles sont les obligations du banquier à l'égard de la CSSF ?

- Le respect de la réglementation comptable et bancaire
- L'interprétation de la CSSF sur les obligations et responsabilités : vers de nouvelles exigences
- Les pouvoirs de sanction de la CSSF : amendes, injonctions, suspensions... et les recours possibles

Tiago NOGUEIRA

Senior Associate

Avocat au Barreau de Luxembourg

& Elisabeth OMES

Partner

Avocat à la Cour

ELVINGER HOSS PRUSSEN

11h15 Café-Networking

11h45

La lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme : comment appréhender une pluralité de responsabilités ?

- La coexistence de nombreuses obligations légales d'origines très diverses, sources de responsabilités différentes (pénale, administrative, civile, disciplinaire)

- L'articulation des différentes responsabilités tant en théorie qu'en pratique (pluralité des enquêtes, des instances, des sanctions)
- Étude de la dernière jurisprudence nationale en la matière

Florent KIRMANN

Avocat

Docteur en droit

LUTGEN ASSOCIÉS

12h45 Session de questions/réponses

13h00 Déjeuner

14h30

La responsabilité sous MiFID2

- Quelle protection pour les investisseurs ?
- MiFID : quelles conséquences pour la relation banquier / investisseur ?
- Quels sont les enjeux pour les acteurs du marché ?
- Quelles sont les obligations ?

Gilles WALERS

Legal adviser

ABBL

15h30 Pause-Networking

15h45

La responsabilité du banquier en matière de protection des données personnelles

- Les principales obligations du banquier en matière de protection des données personnelles ?
- Inspections et audits de la CNPD : les bons conseils
- Sanctions administratives : quels sont les principaux risques ? Tour d'horizon des sanctions déjà prononcées
- Le risque pénal du banquier

Charles-Henri LAEVENS

Senior Associate

CLIFFORD CHANCE

16h45 Session de questions/réponses

17h00 Clôture de la conférence par le Président de séance

INFORMATIONS PRATIQUES

IFE est une marque du groupe
ABILWAYS

Scannez ce code
et retrouvez-nous sur
votre smartphone



Renseignements inscriptions

IFE by Abilways
2, Place de Paris - L-2314 Luxembourg
Tél. : +352 28 488 819
serviceclient-lu@abilways.com

Renseignements programme

Amélie Bry - abry@abilways.com

Participation (+ 3 % TVA)

850 € HT

Réduction de 100 € HT pour toute inscription reçue avant le 21/02/2020 (code 26437 EARLY)

Ces prix comprennent le déjeuner, les rafraîchissements et la documentation de la formation.

Vous pouvez payer, en indiquant le nom du participant :

• par virement à notre banque - BGL BNP Paribas

IBAN : LU24 0030 2485 2343 0000

Code BIC : BGLULLLL, au nom d'EFE Luxembourg S.A.R.L., avec mention du numéro de facture.

Inscriptions

Dès réception de votre bulletin, nous vous ferons parvenir votre confirmation d'inscription. Une convocation vous sera transmise 10 jours avant la formation.

Le groupe Abilways (IFE Luxembourg, IFE Belgique, EFE, CFPJ, ISM, ACP FORMATION, PYRAMYD, IDCC, ABILWAYS DIGITAL) est responsable du traitement de vos données personnelles et en tant que partenaire de confiance, nous voulons que nos clients soient assurés que nous mettons tout en œuvre pour assurer la protection de leurs données personnelles et le respect de leurs droits.

IFE met en œuvre un traitement de données à caractère personnel ayant pour finalité la gestion, le suivi et l'organisation de formations. Ces données sont nécessaires au traitement de cette fiche et sont conservées le temps nécessaire aux finalités pour lesquelles nous les collectons, sauf dispositions légales contraires. Toutes les informations complémentaires relatives à notre politique relative aux données personnelles, à notre politique relative à la gestion des cookies et à nos CGV sont consultables sur notre site www.ifebelux.lu. Le groupe Abilways peut vous communiquer, par voie postale, téléphonique ou électronique, de l'information commerciale susceptible de vous intéresser. Conformément aux dispositions de la loi du 02/08/02 sur le respect de la vie privée et du règlement européen sur la protection des données du 27 avril 2016, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement et d'interrogation des données qui vous concernent. Vous disposez aussi du droit de solliciter une limitation du traitement et du droit à la portabilité de vos données. Vous pouvez également vous opposer à tout envoi ultérieur de communication commerciale. Vous pouvez exercer ces droits par courrier électronique à cette adresse correctionbdd@ifexecutives.com ou par courrier postal : 2, Place de Paris - L-2314 Luxembourg.

J'accepte de recevoir de l'information commerciale des partenaires du groupe Abilways

Annulations

Formulée par écrit, l'annulation de formations donne lieu à un remboursement ou à un avoir intégral si elle est reçue au plus tard quinze jours avant le début de la formation. Passé ce délai, le montant de la participation retenu sera de 30 % si l'annulation est reçue 10 jours inclus avant le début de la formation, 50 % si elle est reçue moins de 10 jours avant le début de la formation ou 100 % en cas de réception par la Société de l'annulation moins de trois jours avant le jour J, à titre d'indemnité forfaitaire.

Les remplacements de participants sont admis à tout moment, sans frais, sur communication écrite des noms et coordonnées des remplaçants.

Date et lieu de la formation

MARDI 28 AVRIL 2020 - LUXEMBOURG

Attention : le lieu de la formation est susceptible d'être modifié. Merci de vous référer à la convocation qui vous sera remise 10 jours avant la formation

Les organisateurs se réservent le droit de modifier le programme si, malgré tous leurs efforts, les circonstances les y obligent.



Vous pouvez photocopier ce document ou le transmettre à d'autres personnes intéressées. Pour corriger vos coordonnées, ou si la personne à inscrire est différente, merci de compléter le bulletin ci-dessous en lettres majuscules. Pour gagner du temps, vous pouvez tout simplement joindre votre carte de visite.

BULLETIN D'INSCRIPTION

OUI, je m'inscris à la conférence « **Responsabilités du banquier** » (code 26437) le mardi 28 avril 2020

OUI, je m'inscris avant le 21/02/20 (code 26437 EARLY) et je bénéficie de 100 € HT de réduction

Madame Mademoiselle Monsieur

Nom et prénom* _____

E-mail* _____

Fonction _____

Nom et prénom de votre responsable formation _____

Nom et prénom de votre responsable juridique _____

Société _____

N° TVA _____ Secteur d'activité _____

Effectif site _____

Adresse _____

Code postal Ville _____

Tél _____ Fax _____

N° de GSM _____

Adresse de facturation (si différente) _____

Signature et cachet obligatoires :

* Indispensable pour vous adresser votre convocation

Pour modifier vos coordonnées, Tél. : +352 28 488 819 - E-mail : correctionbdd@ifexecutives.com